



Berne, le 3 septembre 2025

Destinataires :

Partis politiques

Organisations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne

Organisations faîtières de l'économie

Milieus intéressés

Mise en œuvre de la motion 21.4516 Schilliger

« Consolider la hiérarchie du réseau routier à l'intérieur comme à l'extérieur des localités » : ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 3 septembre 2025, le Conseil fédéral a chargé le DETEC d'organiser une procédure de consultation sur l'objet mentionné en titre auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et des milieux intéressés.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les modifications juridiques proposées ainsi que sur les commentaires figurant dans le rapport explicatif, et à remplir le questionnaire.

La consultation dure jusqu'au **5 décembre 2025**.

Le projet vise à mettre en œuvre la motion 21.4516 Schilliger « Consolider la hiérarchie du réseau routier à l'intérieur comme à l'extérieur des localités ». Il s'agit d'indiquer expressément que le maintien de la hiérarchie du réseau routier doit être garanti en cas de réduction de la vitesse sur des routes affectées à la circulation générale et d'exiger que le respect de cette condition soit démontré par une expertise. La protection de la population contre le bruit excessif de la circulation routière devra être assurée en premier lieu par l'obligation de poser un revêtement phono-absorbant sur les routes affectées à la circulation générale en localité.

Le dossier mis en consultation peut être téléchargé à l'adresse Internet suivante : [Procédures de consultation en cours | Fedlex](#).



Nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand ; RS 151.3). C'est pourquoi nous vous invitons à nous faire parvenir votre avis par voie électronique si possible, à l'adresse ci-après et dans le délai imparti (**prière de joindre à la fois une version Word et une version PDF**) :

svg@astra.admin.ch.

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à Monsieur Stefan Huonder (stefan.huonder@astra.admin.ch ; tél. : 058 463 43 13).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Albert Rösti
Conseiller fédéral